

Le gouvernement décide de subventionner les prix du gasoil utilisé dans la pêche côtière

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-01-2011 23:14:44

Le gouvernement a décidé de subventionner, à partir du samedi 8 janvier 2011, le prix du gasoil utilisé dans le secteur de la pêche côtière, eu égard au rôle important qu'il joue dans le développement socio-économique du Maroc.

Selon un communiqué de la Primature, le gouvernement a décidé, "dans le cadre d'une approche équitable entre tous les ports du pays", de fixer le prix du gasoil utilisé par le secteur de la pêche côtière à 6,20 DH/L, un montant auquel s'ajoutent les charges du transport selon les ports, à condition que le prix maximum ne dépasse pas les 6,50 DH/L.

L'Etat prendra en charge, à travers la Caisse de compensation, les différences entre les prix réels du gasoil et ses prix de vente aux pêcheurs côtiers, indique le communiqué.

Cette décision intervient alors que le secteur de la pêche côtière est confronté à certaines difficultés, notamment la hausse des prix du gasoil utilisé par ce secteur, due aux flambées importantes et continues des prix enregistrées au niveau international, explique la Primature.

La décision est motivée aussi par l'intérêt croissant accordé par le gouvernement à ce secteur, qui doit continuer à contribuer positivement au développement économique du Royaume.

MAPF